



Déclaration FSU CTA 11 octobre 2021

Un mois que la rentrée scolaire a eu lieu, les analyses et les réserves que portaient les syndicats de la FSU sur les conditions de rentrée sont malheureusement confirmées. Comme l'affirmait le ministre de l'Education, et pour une fois nous sommes d'accord avec lui, il s'agit bien d'une rentrée historique, une des pires que nous ayons connues !

La revalorisation historique promise par le ministre ? Contrevérité ! Le point d'indice est toujours gelé, 2/3 des enseignantes et enseignants, CPE et Psy-EN sont écartés de la prime d'attractivité, les contractuels et les AESH ne voient aucune amélioration de leur situation malgré la création d'une grille indiciaire, et les AED ainsi que les personnels ATSS et ITRF sont les grands oubliés.

L'Education nationale serait choyée, selon le premier ministre ? Contrevérité ! 54 postes supprimés à cette rentrée dans les collèges et lycées et transformés en HSA, alors que les effectifs dans les classes explosent eux aussi : ce sont au total 319 divisions à plus de 28 élèves dont 54 à 30 élèves et plus dans les collèges du Puy de Dôme ! Il manque des personnels dans tous les établissements et services depuis la rentrée et le nombre de services partagés a explosé. Du jamais vu !

L'entrée dans le métier se fait désormais par la précarité avec des recrutements d'étudiants contractuels alternants, sous rémunérés et devant mener de front la gestion de classe en totale responsabilité, sans formation suffisante, la préparation d'un concours sélectif et la validation du master. Outre que ce système est un échec si l'on en croit les mauvais chiffres en termes de contrats signés par rapport aux attendus, l'empilement des situations (fonctionnaires stagiaires, contractuels alternants, étudiants de M2 en stage d'observation et de pratique accompagnée, AED pré-pro) donne lieu à une usine à gaz qui malheureusement ne résoudra pas la crise d'attractivité que connaissent nos métiers. Et la mise en responsabilité à temps plein des stagiaires dès l'an prochain viendra encore l'accentuer.

On est prêt dicit le ministre de l'Education au sujet de la gestion de la pandémie. Contrevérité ! Pas de détecteurs de CO₂, pas de purificateurs d'air, pas de réelle campagne massive et systématique de tests, rien de prévu sur le plan sanitaire, nous sommes toujours dans l'impréparation et le déni de réalité. Dans ce contexte les sanctions contre les personnels non vaccinés sont d'autant plus inacceptables !

Concernant l'EPS, la rentrée s'est déroulée avec beaucoup d'incertitudes. Dans certains établissements tout d'abord, des élèves sans professeur d'EPS, dans d'autres des collègues TZR ou contractuels sans forfait AS ; des collègues remplaçants nommés en début d'année dans un établissement où il y avait des besoins, le lendemain nommé dans un autre à la place du premier ; une relance annoncée de l'AS tambour battant et un protocole tardif interdisant brassage entre élèves d'un même établissement ; rencontres inter niveaux et inter établissements interdits alors que ces mêmes élèves se retrouvent ensemble dans leur section sportive ou dans leur club. Le cœur de l'AS reste les rencontres entre élèves et ne peut pas se décliner seulement sur la version santé ou « bouger 30 minutes par jour » car même et aussi à l'association sportive, les professeurs d'EPS dispensent des enseignements qui permettent à l'élève de se construire en tant que citoyen et sportif avertis.

Tous ces éléments génèrent beaucoup d'incompréhension, de colère mais aussi de frustration. Le contexte sanitaire ne peut être le prétexte à un mode de fonctionnement dégradé voir de métier « empêché ».

Avec le Projet Local d'Evaluation dans les lycées, l'institution souhaiterait compenser les inégalités intrinsèques au contrôle continu, conséquence des réformes du lycée et du baccalauréat. Cette véritable usine à gaz ne résoudra rien et accentuera au contraire les inégalités entre établissements et entre les élèves dans un même lycée. Ce système mettra les enseignants dans un véritable carcan pédagogique où les contestations des évaluations par les familles auprès des enseignants vont non seulement se multiplier mais aussi générer des tensions dans les lycées et casser le lien de confiance entre les élèves et les personnels. La volonté de certains chefs d'établissement d'intégrer dans ce système des disciplines (français, philosophie et EPS) en évaluation terminale est inacceptable ! La FSU exige le retour à un baccalauréat rénové, examen terminal national et anonyme.

Et que dire des propos du Président de la République à Marseille ? Un exemple parmi d'autres, le recrutement des équipes par les directrices et directeurs, expérimentation généralisable à terme, est dans la droite ligne du projet de loi Rilhac, qui mettra en place un statut hiérarchique de direction. L'emploi fonctionnel pour les écoles à décharge complète, prévu par le Grenelle de l'Education, en est le premier pas. Cela ne répond en rien aux besoins de la profession, qui s'est déjà largement positionnée contre, et pire encore, déréglera complètement le fonctionnement de l'école publique. La FSU s'oppose à toutes ces expérimentations.

Enfin, en cette rentrée, la campagne de communication sur la laïcité lancée par le ministère de l'Education contribue à renforcer l'idée que les menaces contre la liberté de conscience seraient liées aux différences d'origine et aux écarts culturels qu'elles supposeraient. Pour la FSU, elle relève d'une stratégie politique contradictoire avec le travail que l'école doit conduire pour éduquer à la laïcité, indissociable de la question de l'égalité des droits et de la justice sociale. Elle renouvelle sa revendication d'un investissement majeur dans le service public largement plus favorable à la défense des valeurs d'une république laïque et sociale qu'une stratégie de communication des plus ambiguës.

Cela va faire un an qu'a eu lieu l'ignoble assassinat de notre collègue Samuel Paty dans l'exercice de son métier. La FSU est favorable à ce qu'un hommage lui soit rendu, à l'appréciation des équipes, en s'appuyant sur la note ministérielle adressée aux recteurs. Il est essentiel de distinguer le temps de l'hommage du temps pédagogique, sans injonction et sans rien verrouiller tout en ayant un cadre national afin d'éviter le fiasco de l'an dernier et toute instrumentalisation. La FSU souhaite qu'une information aux personnels leur soit adressée en ce sens rapidement.

La FSU déplore le scandale permanent que représente la faiblesse des rémunérations perçues par les personnels ATLSS en général, notamment par les personnels administratifs et ITRF, filières dans lesquelles les emplois de catégorie C et B sont largement majoritaires. A tel point que suite au relèvement réglementaire du SMIC au 1er octobre prochain, la ministre de la fonction publique a été contrainte d'annoncer en juillet dernier que des mesures seraient prises pour qu'aucun agent public ne soit payé en dessous de ce minimum légal à compter du 1er octobre ! Et c'est encore heureux !

Chaque jour, les personnels de catégories A, B ou C de ces filières mettent en œuvre, dans le cadre de leurs statuts, des qualifications qui concourent à la mise en œuvre des missions d'enseignement et/ou de recherche, particulièrement dans le contexte sanitaire actuel où ils ont eux aussi, assuré au quotidien, la continuité administrative, de recherche ou d'enseignement. Sans eux, il n'y a pas d'éducation nationale possible!

Il serait enfin temps de leur reconnaître cela, bien au-delà des messages ministériels de remerciements ou de félicitations, par de vraies mesures de revalorisation, significatives et ambitieuses, pour TOUT.ES et dès 2021. En ce qui concerne la question indemnitaire qui nous occupe aujourd'hui, compte tenu là encore de l'urgence à augmenter les rémunérations, la FSU n'est pas d'accord avec la politique de demi-mesures du ministère, désaccord que la FSU a formulé par son refus de signer le relevé de décision concernant la requalification de la filière administrative.

Pour toutes ces raisons, la FSU revendique de fortes mesures salariales, sur le plan indiciaire notamment : un salaire minimum fixé en pied de grilles à 1.750 euros nets rattrapant ainsi le pouvoir d'achat perdu depuis des années. Un plan ambitieux de convergence indemnitaire par l'alignement par le haut sur + montants revalorisés au 1er janvier 2021 s'impose pour permettre à tous.tes les peronnels ATSS et ITRF de connaître une augmentation de leur IFSE en 2021. La FSU exige une convergence indemnitaire favorable à tous les personnels :

- la convergence interfilières.
- la convergence pour l'ensemble des corps, groupes, grades concernés.
- la convergence entre BOP 214/141.
- la convergence logés/non logés

Face à cette campagne de communication tous azimuts en totale contradiction avec notre réalité quotidienne, face à ces transformations profondes qui dénaturent le Service Public d'Education et ses valeurs, auxquels nous sommes attachés, la FSU porte un autre projet, un véritable plan d'urgence pour le Service public d'éducation avec des moyens statutaires à la hauteur des besoins, pour une école au service de la réussite de tous les élèves, une autre politique éducative et une revalorisation de l'ensemble des métiers et professions.

D'ores et déjà, les syndicats de la FSU appellent à un rassemblement AESH le mercredi 19 octobre devant le rectorat dans le cadre de l'intersyndicale nationale.